échelonnés les uns à la suite des autres, en nombre suffisant et convenablement espacés pour produire la profondeur d'eau nécessaire au flottage des trains et des bateaux. Parmi les ouvrages de ce genre construits sur cette rivière, on peut citer les barrages d'Epineau, de Péchoir, de Joigny, de Villeneneuve-le-Roi, de Saint-Martin, d'Auxerre, etc.

FERMETURE s. f. (fèr-me-tu-re — rad. *fermer*). Action de fermer : *Nous sommes arrivés un instant avant la* FERMETURE *des portes. La police a ordonné la* FERMETURE *de cet établissement.* ‖ Ce qui sert à fermer : *Une* FERMETURE *solide. La* FERMETURE *d'une boutique. La grille qui sert de* FERMETURE *à une chapelle.*

— Mar. Bordages compris entre deux préceintes consécutives. Dans quelques ports, on se sert encore du vieux mot ESTRAQUE, qui avait le même sens. ‖ *Faire fermeture*, Boucher un grand trou laissé au flanc d'un navire, pendant la construction, pour faciliter le passage des pièces à l'intérieur.

— **Antonyme.** Ouverture.

— **Encycl.** *Fermeture des lieux publics.* V. LIEU.

FERMEUR adj. m. (fèr-meur — rad. *fermer*). Anat. Se dit d'un muscle qui sert à rapprocher le bord des deux paupières : *Muscle* FERMEUR.

FERMIER, IÈRE s. (fèr-mié, iè-re — rad. *ferme*). Celui, celle qui tient une ferme, qui exploite, moyennant une rente payée au propriétaire, un domaine, une propriété agricole : *Un riche* FERMIER. *La profession de* FERMIER *a constamment été regardée comme élevant dans l'ordre social les hommes qui s'y livrent.* (Matth. de Dombasle.)

Je sais ce qu'un *fermier* me doit rendre par an.
BOILEAU.

Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est
La maison le fournit, la *fermière* l'ordonne. [sain,
BOILEAU.

— *Fermier partiaire*, Celui qui loue des terres, à condition d'abandonner au propriétaire une partie des fruits produits par le fonds pris à ferme.

— *Fermier général, fermier du roi*, ou simplement *Fermier*, Nom que l'on donnait autrefois à ceux qui prenaient à ferme le recouvrement des impôts : *Un jour que plusieurs dames étaient à dîner chez Voltaire, elles se mirent toutes, après le repas, à conter des histoires de voleurs. Chacune ayant dit la sienne, on engagea Voltaire à faire aussi son conte : « Mesdames, dit-il, il était un jour un* FERMIER GÉNÉRAL... *Un* FERMIER GÉNÉRAL... : *ma foi, j'ai oublié le reste. »*

Pour messieurs les *fermiers*, qui font des gains si
[grands.
Qu'est-ce, de bonne foi, que deux cent mille francs?
BOURSAULT.

— *Fermier des monnaies*, Entrepreneur chargé de la fabrication des monnaies.

— *Fermier de jeux*, Celui qui a obtenu le droit d'ouvrir, de tenir une maison de jeu.

— Jeux. Nom du banquier, au jeu de la ferme. V. ce mot.

— **Encycl.** *Fermiers généraux.* Avant la Révolution française, la perception des diverses branches des revenus publics, tels que la taille, l'impôt du sel, l'impôt du tabac, les droits d'octroi, etc., etc., était l'objet d'une spéculation, et l'on appelait *fermiers généraux* ceux qui prenaient à ferme ou à bail le recouvrement de ces droits.

L'histoire des *fermiers généraux* en France au XVIIIe siècle ne peut s'écrire qu'avec des larmes et du sang. « Les lois sanguinaires existent dans les pays où le revenu est en ferme. » C'est à la France que s'appliquait, lorsqu'il l'émit, cette réflexion d'Adam Smith. « Ils ne rendent le sang, s'écrie le marquis de Mirabeau, que comme s'ils l'attiraient des vaisseaux capillaires, tandis qu'ils saignent le peuple à la gorge. » Voilà, en deux mots, les *fermiers généraux* jugés par deux de leurs contemporains, et des plus compétents. Quand nous aurons exposé le résultat du système des fermes, on verra si ces jugements sont empreints d'exagération. Mais d'abord, en quoi consistait le système? De quelle pensée est-il né? Quels étaient les principaux coryphées de la ferme? Quelle influence eurent-ils sur les mœurs et sur la fortune publique? C'est ce que nous allons dire brièvement.

L'exploitation des revenus d'une nation admet deux méthodes différentes : la régie et l'affermage. La régie est la plus simple, la moins couteuse, et elle fut pratiquée, en partie, dès les premiers temps de la monarchie. Mais les déficits du trésor forcèrent souvent les rois à avoir recours à l'affermage. Vers la fin du XVIIe siècle, il arriva un moment où le trésor public, épuisé par de folles prodigalités autant que par des guerres ruineuses, se trouva complétement à sec en face d'une dette publique consolidée au capital de 1,500 millions et d'une dette flottante exigible de 250 millions. C'était en 1697, peu d'années avant la guerre de la succession d'Espagne, qu'on voyait déjà poindre à l'horizon. Dans ces conjonctures extrêmes, les contrôleurs généraux Chamillard et Desmarets ne virent d'autres ressource que de concéder les principaux revenus, c'est-à-dire les cinq grosses fermes, gabelle, aides (droits réunis, douanes), tailles, domaines et tabac, à une seule compagnie, qui viendrait en aide à l'Etat dans les moments de crise. Le bail fut passé au prix de 37 millions; et, en effet, le jour même de la signature, les adjudicataires versèrent au trésor une année d'avance, dont une partie fut immédiatement employée à la construction des bassins de Versailles. Quel intelligent emploi d'un argent si chèrement acheté!

Il était impossible d'imaginer une mesure plus funeste tout à la fois à l'Etat et aux contribuables. D'abord le prix du bail était de beaucoup trop faible. Dans le désarroi des finances, et en l'absence de toute comptabilité régulière, il eût été difficile de se faire une idée juste du chiffre de l'impôt; mais le but principal était de se procurer des fonds à tout prix. Au moyen des anticipations, on dévorait souvent à l'avance trois ou quatre années de revenus. Dans la désastreuse année 1709, on anticipa sur les revenus jusqu'à 1717. La compagnie se prêtait d'autant plus complaisamment à ces avances, qui lui rapportaient jusqu'à 12 pour 100, que l'Etat se trouvait ainsi lié à son égard. Quant au peuple, qui était déjà très-misérable, il se vit littéralement livré, comme un troupeau de moutons, à une bande de loups affamés.

La ferme se mit à fonctionner incontinent sous la raison sociale assez obscure Tempier et Cie; mais, derrière ce nom, se cachaient tous les traitants de l'Europe, et même bon nombre de grands seigneurs, aussi âpres à la curée que de simples bourgeois, et qui ne dédaignaient pas de repêcher leur fortune dans l'océan des malheurs publics. A l'expiration du bail, Law se rendit adjudicataire de la ferme, qui, jointe à la fabrication des monnaies, à la banque royale et à la compagnie des Indes, le mit, pour un moment, en possession de toutes les ressources publiques. A l'écroulement du fameux système, les quatre frères Pâris, appelés à contre cœur au secours de l'Etat par le régent, qui ne les aimait pas, procédèrent à une adjudication nouvelle, et l'on continua ainsi, sans interruption, jusqu'à la Révolution.

Qui pourrait énumérer toutes les maltôtes, toutes les exactions, toutes les dilapidations commises dans le cours du siècle par la ferme et ses croupiers? On appelait croupiers les gens de la noblesse qui se faisaient donner des assignations sur la ferme en échange de leur protection. Belle proie pour le favoritisme éhonté des reines Cotillon! Les *fermiers généraux* pouvaient, à peu de frais, se montrer généreux. Dans le chaos des lois qui régissaient l'impôt, leurs agents, sans entrailles, pressuraient impunément le contribuable jusqu'à la dernière goutte de sueur. La France était traitée comme un pays conquis. Les hommes y vivaient comme des troupeaux dont les bêtes fauves enlevaient tantôt l'un, tantôt l'autre. Les plaintes les plus légitimes n'avaient aucune chance d'être entendues. Le roi, ce pasteur universel, plongé dans de crapuleuses débauches, livrait ses brebis sans défense à une garde étrangère qui s'entendait avec la ferme pour les dévorer. Pour un Turgot, pour un Foulette, pour un Trudaine, combien d'intendants de province, croupiers de l'entreprise, fermaient les yeux sur les malversations qu'ils avaient mission de réprimer! L'impôt était-il exactement payé, on le doublait l'année suivante. La ponctualité des contribuables nuisait au petit commerce des huissiers, des recors, des porteurs de contraintes et des garnisaires. Et qui eût osé réclamer? Les tribunaux de 1re instance, dits d'élection, et la cour des aides, tribunal d'appel, semblaient la doublure des agents du fisc. La législation, d'ailleurs, était si embrouillée, que c'est à peine, disait Necker, si un ou deux hommes par génération en possédaient la science.

De tous les impôts affermés, les plus lourds et les plus vexatoires étaient les aides et la gabelle, la gabelle, qui ne réveille que des souvenirs de galères et de potence. Peut-on se figurer aujourd'hui un régime où le peuple était obligé de payer le sel douze fois sa valeur, sans avoir même le droit de s'en priver, attendu que, par ordonnance royale, tout individu au-dessus de sept ans était tenu de consommer annuellement, sous le nom barbare de *sel du devoir*, 7 livres de sel pour pot et salière seulement? Nous avons dit le peuple, et le peuple seulement; car la noblesse se procurait, sous le nom de *franc salé*, des distributions de sel gratuites. Ce n'est pas tout. Les régimes divers sous lesquels vivaient les pays d'états, les pays d'élection, les anciennes provinces et les pays rédimés, faisaient que le sel valait, ici 4 livres le quintal, là 8 livres, plus loin 24 et même (à Amiens) jusqu'à 62 livres. Pour maintenir ces absurdes distinctions, veillait, pour le compte de la ferme, aux frontières de chaque province, une armée de douaniers qui, chaque jour, livrait bataille à d'innombrables contrebandiers. La misère et la monopolisation du travail par les maîtrises et les jurandes ne laissaient aux pauvres gens que la profession de *faux saunier*, que les bénéfices procurés par la différence des prix du sel rendaient assez lucrative. Malgré les ordonnances les plus sévères, le trafic de contrebande se pratiquait partout. « Voulons, disait l'ordonnance, que ceux qui se trouveront saisis de faux sel, ou qui en feront trafic, soient condamnés à neuf ans de galères et à 500 livres d'amende; en cas de récidive, pendus et étranglés. » Et l'ordonnance s'appliquait si bien que, bon an mal an, cinq à six cents faux sauniers étaient jetés aux galères, pour la plus grande gloire du roi et pour le profit de MM. les *fermiers généraux* et de leurs croupiers.

Les aides n'avaient rien à envier à la gabelle. De même que le sel, les boissons (vin, bière, etc.), traquées de toutes parts, ne circulaient que sous l'œil des deux cent cinquante mille commis de la ferme, dont une partie n'était occupée qu'à fouiller les maisons pour y surprendre le *faux débit*, le *débit clandestin*, le *gros manquant*, le *trop-plein* et le *trop bu*, barbares dénominations de délits qui entraînaient aussi des peines corporelles et la confiscation. Pour passer d'une province à une autre, les denrées payaient à la ferme tant de droits de circulation que le prix finissait par en être décuplé. On a calculé que le transport d'un tonneau de vin eût coûté moins cher alors de Chine en France que de Pontoise à Paris. Les mailles du filet de la douane étaient serrées et multipliées. Haut passage, trépas de Loire, comptablie, triple cloison d'Angers et mille autres coupe-gorge opposaient des entraves à la circulation. Sur le cours de la Loire seulement, de Saint-Rambert en Forez à Nantes, on ne comptait pas moins de vingt-sept péages à franchir. De ce beau pays de France, si riche par son sol, par la variété de ses productions et par l'intelligence de ses habitants, la ferme, si sa durée se fût prolongée quelque peu, n'eût fait qu'un désert et un lieu de malédiction.

Les résultats d'un pareil régime, la misère du temps et les travaux des économistes nous les ont révélés. On a vu vagabonder en France, en certaines années, jusqu'à douze cent mille mendiants, rejetés, repris et revomis par les prisons. Des contrées entières s'étaient dépeuplées. L'épidémie qui les avait ravagées, c'était l'inanition. Pour compléter le tableau et en faire ressortir le contraste, mettons en regard la vie que menaient dans leurs grands hôtels les *fermiers généraux*.

Les principaux *fermiers généraux* furent La Popelinière, Dupin, Bourret, Beaujon, Laborde, Crozat, Delaage Saint-James, Grimod de La Reynière, Paulze, Saint-Amand, de Bondi, Helvétius, Nantouillet, L'Epinay, Lavoisier, d'Arlincourt, etc. Tous appartenaient à la haute bourgeoisie et à la banque. Avides de titres, ils en achetaient avec les grandes terres, les fiefs, les marquisats, les vicomtés dont ils prenaient légalement le titre, comme il était de mode alors, même parmi les parlementaires, leurs rivaux et leurs ennemis. Sur les ruines de la fortune publique, il s'était élevé des fortunes colossales et scandaleuses, qui souvent allaient s'engloutir dans de folles profusions avec des filles telles que la Guimard, la Duthé, la Camargo et autres courtisanes du temps. Pour le luxe des hôtels, des ameublements, de la table et des maîtresses, les *fermiers généraux* luttaient avec les princes et les éclipsaient souvent. Saint-James faisait crever de dépit le comte d'Artois, en élevant, vis-à-vis de Bagatelle, un château près duquel Bagatelle n'était qu'une masure. Il est vrai que Saint-James fit banqueroute. Et le comte d'Artois!!!

De cette époque datent les grands hôtels du quartier Montmartre, de la Chaussée-d'Antin, du Roule et des Champs-Elysées. L'un des premiers traitants enrichis par la ferme, Crozat, eut la fantaisie de se créer, en plein Paris, un Versailles avec bassins, terrasse et orangerie. Il y consacra 9 arpents de terrain et 4 millions. Beaujon en dépensa plus du double à sa résidence de l'Elysée, devenue plus tard le séjour de plus d'un prince et même de plus d'un empereur. Bourret s'est vanté d'avoir gaspillé plus de 6 millions, en une seule année, en parures et bijoux pour des filles de théâtre. En une seule matinée, il avait dépensé 300,000 livres pour offrir un déjeuner de chasse à Louis XV. Voilà ce que devenait le produit des aides et de la gabelle, le sang même du pauvre peuple. Il s'ensuivit une effroyable corruption de mœurs, qui ne fut pas, aux yeux d'une bourgeoisie austère et laborieuse, l'une des moindres causes de la Révolution.

Le type éternel du financier, c'est Turcaret, ce traitant enrichi, trompé, mystifié et exploité par la multitude d'escrocs et de filles qui bourdonnent autour de lui. Jamais comédie n'a été mieux incrustée comme un plomb brûlant sur la réalité. Mais, pour être juste, nous devons convenir que, parmi les *fermiers généraux*, plusieurs firent de leur fortune un plus noble emploi. Généreux comme de grands seigneurs, comme de grands voleurs, eût ajouté Figaro, ils protégèrent souvent les arts et les lettres, ou rachetèrent leurs crimes par des créations charitables. Les folies de Beaujon nous ont laissé un hospice qui porte encore son nom. Helvétius était l'amphitryon des encyclopédistes, et Bourret lui-même avait dans ses antichambres, à sa table et jusque dans sa cuisine, comme autrefois Mécène, sa clientèle d'artistes et de poëtes. Greuze, Watteau, Grétry et tant d'autres reçurent les libéralités des financiers. Jean-Jacques Rousseau enfin fut recueilli dans la famille de L'Epinay.

De 37 millions, le prix du bail des fermes s'était élevé successivement à 64 millions (1743), à 90 millions (1763), puis, enfin, à 112 millions en 1786, date du dernier bail passé sous le nom de Mager, pour le compte d'une cinquantaine d'associés commanditaires. Mais ces sommes, très-insuffisantes, ne représentaient pas le tiers du produit brut que le pressoir de la ferme exprimait de la substance du peuple. D'abord le système était d'autant plus coûteux à pratiquer qu'il était plus odieux aux populations. Pour briser les résistances, la ferme entretenait toute une armée de commis et de douaniers : nous venons de voir où s'en allait le surplus des bénéfices. La corruption des fonctionnaires enfin et des courtisans coûtait cher. Il a été prouvé, par des calculs sans réplique, qu'en régissant lui-même l'impôt, l'Etat en eût retiré le double sans pressurer autant les contribuables. Nous avons cité le dernier bail, parce qu'il fut quelques années plus tard la base du procès intenté par la Convention aux *fermiers généraux*.

Le gouvernement des girondins ne les avait pas inquiétés; mais, sous la Convention, ils furent dénoncés par un de leurs anciens commis nommé Dupin, initié à leurs secrets, qui dévoila toutes leurs malversations : faux écrits, jusqu'à des pièces fausses pour tromper le gouvernement sur le produit réel des fermes et pour obtenir des baux avantageux; fausses écritures pour diminuer la petite part (1/2 sur les 2 premiers millions jusqu'à 1/10 sur les derniers millions) que l'Etat se réservait sur le produit des fermes; manœuvres déloyales dans le débit du sel vendu à faux poids, et dans la vente du tabac, que les commis détrempaient d'eau pour le rendre plus pesant, etc. Ces accusations étaient-elles fondées? Nous nous abstiendrons de prononcer. Dans le tumulte des passions du temps, la voix de la pure équité avait peine à se faire entendre. Ce qu'il y avait de plus certain et de plus clair, c'est que la fortune des *fermiers généraux*, provenant des trois derniers baux seulement, était, après enquête, évaluée à près de 200 millions. Y avait-il crime légal ou sage politique à faire rendre gorge aux sangsues? L'histoire impartiale n'a pas encore définitivement prononcé.

Trente-cinq *fermiers généraux* furent traduits, le 20 germinal an II, devant le tribunal révolutionnaire. Robespierre était parvenu à en faire rayer quelques-uns de la liste fatale. L'humanité doit lui en savoir gré. Elle lui serait plus reconnaissante encore si sa protection eût pu arracher à l'échafaud le plus illustre de ces infortunés, l'un des créateurs de la chimie moderne, Lavoisier. Le noble emploi qu'il avait fait de sa fortune, en la consacrant à des investigations scientifiques, devait lui valoir plus qu'une absolution.

Depuis que les *fermiers généraux* ont été supprimés par l'Assemblée constituante, le recouvrement des impôts appartient aux receveurs généraux.

— *Fermiers des monnaies.* V. MONNAIE.

FERMIN (Philippe), médecin et voyageur hollandais, né à Maëstricht, vivait au XVIIIe siècle. En 1754, il quitta sa ville natale, où il exerçait depuis plusieurs années la médecine, pour se rendre à Surinam, une des îles de la Sonde. Après y avoir séjourné dix ans, Fermin revint en Hollande et termina ses jours à Maëstricht. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Traité des maladies les plus fréquentes à Surinam* (Maëstricht, 1764, in-4°); *Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale ou de Surinam* (Amsterdam, 1765, in-8°); *Description générale, historique, géographique et physique de la colonie de Surinam* (Maëstricht, 1769, 2 vol. in-8°, avec fig.), un des meilleurs ouvrages qu'on ait écrits sur les colonies; *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam* (1778, in-8°).

FERMO, autrefois *Firmum*, ville d'Italie, prov. d'Ascoli, près de l'Adriatique, à 60 kilom. S.-E. d'Ancône; 19,500 hab., avec la pop. des faubourgs. Archevêché, université; galerie de tableaux et de sculptures; restes du palais du tyran Olivetto. Industrie importante, fabriques de papier et de parchemins; commerce assez actif; exportation de grains, de lainages et de soie. Fermo fut bâtie par les Sabins et colonisée par les Romains en 264 av. J.-C.; elle subit plus tard le sort de toute l'Italie, lorsque cette belle contrée fut envahie par les barbares. Patrie de Galéas Sforza et de Lactance.

FERMOIR s. m. (fèr-moir — rad. *fermer*). Attache, agrafe en métal, qui sert à tenir fermé un livre ou un autre objet : *Un* FERMOIR *en or, en argent, en acier. Le* FERMOIR *d'une bourse, d'une chaîne d'or.*

— Techn. Outil de fer avec lequel les bourreliers tracent des raies pointées sur les bandes de cuir. ‖ Ciseau à deux biseaux avec lequel les charpentiers font des entailles et des mortaises. ‖ Ciseau de sculpteur à manche de bois. ‖ *Fermoir néron* ou *nez-rond*, Ciseau de menuisier dont le tranchant est en biais, afin qu'on puisse l'introduire plus facilement dans les angles rentrants.

— **Encycl.** Le *fermoir* était fort en usage au moyen âge pour les livres, le parchemin des manuscrits exigeant, pour être contenu entre les ais de la reliure, une pression continuelle. Les manuscrits en cahier se fermaient avec des lanières; quand une reliure leur avait été appliquée, on les fermait, soit avec des courroies qui, cousues sur une

des faces, se terminaient à l'autre extrémité par un morceau de métal troué, s'adaptant à un bouton fixé sur l'autre face, soit avec des *fermoirs* de métal à charnières; mais cet usage, tombé maintenant en désuétude, sauf pour les livres de piété et les albums, est moins ancien que celui des courroies. Dans la langue du moyen âge, le *fermoir* s'appelait aussi *crochet* et *fermail*, du même nom que les agrafes des vêtements.

FERMOR (Guillaume, comte DE), général russe, né à Pleskow en 1704, mort en 1771. Il se signala par son courage dans les guerres contre les Turcs, reçut, en 1758, le commandement de l'armée russe chargée d'opérer contre la Prusse, s'empara de Thorn, d'Elbing, fut attaqué à Zorndorf par Frédéric II, se battit avec tant d'acharnement qu'il put s'attribuer la victoire et reçut, en récompense de sa belle conduite, le titre de comte. Fermor servit ensuite, sous le comte Soltikow, comme simple divisionnaire.

FERMOSELLE, petite ville d'Espagne, prov. et à 72 kilom. S.-O. de Zamora, près du confluent du Tormès et du Duero, sur un rocher, à 2 ou 3 kilom. de la frontière du Portugal; 3,000 hab. Fabrication de toiles; moulins à huile; distilleries d'eau-de-vie. Commerce d'huile, vin, fruit, eau-de-vie, laine. Fermoselle est dans une situation pittoresque, entourée de petites collines plantées de vignes. Château démantelé où siégent un gouverneur et 2 compagnies d'invalides chargées de protéger la frontière. « Le cours du Duero, dit M. Germond de Lavigne, sur une étendue de 20 à 23 kilomètres, entre Fermoselle et le Portugal, est resserré dans une gorge excessivement étroite et profonde, un affreux chaos de rochers sauvages et de sombres cavernes sous lesquelles le fleuve disparaît. Cette immense déchirure n'est hantée que par des malfaiteurs et des contrebandiers; la contrebande s'y fait sur une large échelle Les fraudeurs jettent, d'une rive à l'autre, des cordes fortement assujetties, à l'aide desquelles ils traversent le précipice eux et leurs marchandises. »

FERMOY, ville d'Irlande, comté et à 31 kilom. N.-E. de Cork, à 163 kilom. S.-O. de Dublin, sur la Blackwater; 6,400 hab. Station militaire depuis 1797. Brasseries, papeteries, nombreux moulins à farine; grand commerce des produits de l'agriculture. Marchés hebdomadaires très-fréquentés. La ville, divisée en deux parties par la rivière, offre de belles rues, de vastes casernes, plusieurs écoles, plusieurs églises, des maisons élégantes et des magasins bien approvisionnés. Les environs de Fermoy sont couverts de maisons de campagne.

FERMURE s. f. (fèr-mu-re — rad. *fermer*). Navig. fluv. Perche qui sert à attacher un train de bois au rivage.

FERNAMBOUC s. m. (fèr-nan-bouk). Comm. Syn. de BRÉSILLET. ‖ On dit aussi BOIS DE FERNAMBOUC.

FERNAMBOUC, ville et province de Brésil. V. PERNAMBOUC.

FERNAN CABALLERO, romancière espagnole. V. CABALLERO.

FERNAND (Gonzales), premier comte de Castille, né à Burgos en 910, mort en 970. Il se montra, dans sa vie agitée, homme de guerre aussi intrépide qu'habile diplomate, et ne se rendit pas moins redoutable aux rois de Léon et de Navarre qu'aux musulmans. Il vainquit, à Osma, les Maures, qui avaient envahi la Castille (933), prit une part brillante à la bataille de Simancas, où Abd-el-Rhaman fut battu (938), défit de nouveau les musulmans à Dozio, acquit par ses actions d'éclat une grande popularité et agrandit par ses conquêtes le comté de Castille, qu'il avait constitué. Sa popularité, sa puissance toujours croissante, portèrent un tel ombrage à Garcia, roi de Léon, que ce monarque, de concert avec sa sœur, doña Teresa, reine de Navarre, résolut de s'en défaire. Fernand, s'étant rendu à la cour de cette princesse pour y épouser doña Sancha, fut fait prisonnier; mais celle-ci parvint à lui rendre la liberté. Bientôt après, Fernand força le roi de Léon à renoncer à tout droit de suzeraineté sur son comté, lui donna en mariage sa fille Uraca, et gouverna le royaume sous le nom de son gendre. Quelques années plus tard, Fernand battit, après une longue et sanglante lutte, Almanzor, qui était venu l'attaquer avec ses Maures, à l'appel des seigneurs que le comte de Castille avait exilés de Léon.

FERNAND (Charles), bénédictin et canoniste français, qui est aussi connu sous les noms de **Ferdinand**, **Ferraud**, **Frenand** et **Phernandus**, né à Bourges vers 1450, mort en 1517. Il acquit un savoir aussi varié qu'étendu, fut chargé d'enseigner les belles-lettres à l'Université de Paris, se fit une grande réputation et fut attaché à la musique du roi Louis XI, qui lui donna une pension considérable. Vers l'âge de quarante ans, Fernand quitta le monde pour prendre l'habit de bénédictin dans le monastère de Chezal-Benoît, près de Bourges. Il se rendit ensuite à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, dont il devint bibliothécaire et où il termina ses jours. C'est à tort que quelques écrivains ont prétendu qu'il était aveugle de naissance. Fernand a laissé un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Epistola parænetica ad Sagienses monachos observationis benedictinæ* (Paris, 1512); *De animi tranquillitate* (1512); *Monasticorum confabulationum libri quatuor* (1515), etc. — Son frère, Jean FERNAND, en latin **Phernandus**, moine bénédictin à Chézal-Benoît, cultiva les lettres, composa des pièces de vers latins et écrivit une *Vie de saint Sulpice-Sévère*, évêque de Bourges, qui a été publiée dans le Recueil des bollandistes.

Fernand, roman publié en 1844, par M. Jules Sandeau. L'auteur est un de ces rares écrivains qui ne gaspillent pas leur talent au jour le jour; il ne laisse pas courir sa plume sur le papier, il la dirige, et c'est plutôt le pays du bon sens que celui de la fantaisie qu'il se plaît à visiter. *Fernand* n'est pas seulement un roman, c'est aussi une leçon de morale, et d'autant plus grave que les faits suffisent pour la donner, sans aucune réflexion de la part du romancier. Ce livre est un terrible réquisitoire contre l'adultère; les maris le placeraient volontiers dans leur corbeille de noce. Fernand de Pevency a noué une intrigue criminelle avec Mme de Rouèvres; mais, une fois les premiers feux de la passion apaisés, il a honte d'avoir trompé l'amitié de M. de Rouèvres et désire rompre une liaison qui lui pèse. Trop faible de caractère pour accepter la lutte en face, il fuit le danger et retourne dans ses propriétés en province. Là, il retrouve Alice de Mondeberre, la compagne de son enfance, pour laquelle il sent croître chaque jour son affection. Déjà il rêve un bonheur pur et sans mélange et se dispose à demander en mariage celle qu'il aime, lorsque Mme de Rouèvres tombe au milieu de ses projets, et le couvre de caresses : « Je suis venue, me voici! me voici désormais tout entière à toi seul. » Fernand a peur de cette félicité; il cherche à persuader à Arabelle de retourner chez son mari, lorsque M. de Rouèvres se présente. Il ne se battra pas avec Fernand; sa vengeance est plus savante : il lui abandonne sa femme et laisse les deux coupables chargés de honte, enfermés, elle et lui, dans un cercle de fer, scellés et soudés l'un à l'autre. Quel affreux supplice! De ces deux amants il a su faire deux forçats marqués par le mari comme par le bourreau! La haine a remplacé l'amour, et ces deux corps sans âme, rivés l'un à l'autre, font songer à ce supplice affreux qui liait vivante dans son tombeau l'épouse infidèle au cadavre de son amant. Arabelle succombe au châtiment, et meurt en maudissant Fernand. Vieilli, usé par la souffrance, celui-ci retourne dans son château, où il s'enferme seul avec son deuil. Il croyait avoir bu le calice jusqu'à la lie; la vengeance de M. de Rouèvres n'était qu'à moitié satisfaite. Le temps calme les douleurs de Fernand, il revoit Alice et recommence le rêve de sa jeunesse. Reçu comme l'enfant prodigue, il obtient enfin la main de celle qu'il aime et dont il est aimé, lorsque le mari d'Arabelle reparaît sombre, et implacable comme la vengeance. Fernand l'a privé de sa part de paradis sur terre, il ne lui laissera même pas porter à ses lèvres la coupe du bonheur; un coup de pistolet fait du fiancé d'Alice un cadavre.

Un tel drame n'est-il pas mille fois plus terrible que tous les sermons contre l'adultère? Mettez *Fernand* dans les mains d'une femme qui faiblit, et les spectres d'Arabelle et de Fernand, se dressant entre elle et son séducteur, la feront se rejeter avec effroi dans la route de l'honneur et de la vertu.

Fernand Cortez ou la **Conquête du Mexique**, opéra en trois actes, paroles de Jouy et Esménard, d'après une assez médiocre tragédie de Piron, musique de Spontini, représenté à l'Académie impériale de musique le 28 novembre 1809. Soit que l'intérêt du livret ne se soutienne pas assez, soit que le public eût voué à la *Vestale* un culte exclusif, l'opéra de *Fernand Cortez* réussit peu; on n'en compta que vingt-quatre représentations pendant les sept premières années. On y déployait un grand luxe de costumes, de décors, de chevaux, etc. La scène de la révolte est un chef-d'œuvre impérissable; nous citerons aussi l'air d'Amazili, chanté par Mme Branchu. Lainez et Lays jouèrent les rôles de Fernand Cortez et de Telasco. La reprise de cet opéra eut lieu le 28 mai 1817 avec plus de succès que la première fois. Spontini avait revu sa partition, et, depuis cette époque, *Fernand Cortez* a eu plusieurs brillantes représentations. Cet opéra a été représenté à Stockholm, en mai 1826, puis repris en 1838; à Vienne, en septembre 1853, il obtint un immense succès.

Fernande, pièce en cinq actes de M. Victorien Sardou, représentée sur le théâtre du Gymnase le 8 mars 1870. Avant d'analyser cette pièce, qui prouve une fois de plus que M. Sardou peut se permettre toutes les hardiesses, grâce à l'intelligence des ménagements qui les font réussir, rappelons en quelques mots la nouvelle de Diderot à laquelle le sujet de *Fernande* a été emprunté. C'est une des meilleures histoires que l'immortel écrivain ait contées dans ce *Jacques le Fataliste* où il y en a tant. Un marquis, M. des Arcis, est l'amant d'une honnête et vertueuse dame, Mme de Lapommeraye, qui est veuve. Celle-ci s'aperçoit bientôt que le marquis devient, près d'elle, ennuyé, distrait; elle le met à l'épreuve. Elle feint donc qu'elle commence à ne plus l'aimer et s'excuse près de lui de ce refroidissement qu'elle se reproche. L'autre prend la balle au bond et avoue que, lui-même, il se sent moins amoureux. Mme de Lapommeraye jure de se venger. Elle va chercher deux aventurières, la mère et la fille, qui, toutes deux, ont fait le plus ignoble des métiers; elle s'arrange pour que son ancien amant les voie, les prenne pour de bonnes petites bourgeoises qui vivent modestement dans la retraite, devienne passionnément amoureux de la fille, et, passant par-dessus toute considération de mésalliance, l'épouse. Le mariage fait, elle révèle la vérité, qui est un coup de foudre pour le marquis. Il veut chasser sa femme, qui se traîne à ses pieds et implore son pardon. A ce désespoir, dont l'accent est sincère, il se laisse toucher. « Relevez-vous, marquise, lui dit-il; embrassez-moi, ma femme. » Tel est le sujet de l'histoire contée, et admirablement contée, par Diderot. « Cette histoire est bien dramatique, écrivait, le 14 mars 1870, M. F. Sarcey dans son feuilleton du *Temps*. Il n'en est pas qui semble, au premier abord, mieux coupée pour le théâtre, et je crois bien que tout faiseur de pièce y a songé une fois au moins en sa vie. Il s'y trouve, en effet, deux scènes admirables : celle où Mme de Lapommeraye arrache à son amant, par un faux aveu, la confession de son inconstance, et celle encore où le marquis, apprenant le terrible secret, se laisse fléchir aux supplications de sa femme, et lui dit ce beau mot : « Relevez-vous, marquise; embrassez-moi, ma » femme. » Eh bien! la vérité est que, de tous les sujets propres à être portés au théâtre, il n'en est guère qui présente plus de difficultés que celui-là. » Diderot l'avait bien compris. Après avoir conté l'aventure du marquis des Arcis et de Mme de Lapommeraye sous forme de récit, il a ajouté : « Si vous voulez que cette jeune fille intéresse au théâtre, il faudra lui donner de la franchise, et nous la montrer victime innocente de sa mère et de Mme de Lapommeraye; il faudra que les traitements les plus cruels l'entraînent, malgré qu'elle en ait, à concourir à une suite de forfaits continus pendant une année; il faudra préparer ainsi le raccommodement de cette femme avec son mari. » C'est là ce qu'a fait M. Sardou, et il l'a fait avec autant d'habileté que de bonheur.

Au premier acte, nous sommes à Montmartre, rue des Acacias, dans un de ces repaires parisiens, moitié table d'hôte, moitié maison de jeu, que tiennent Mme Sénéchal et sa fille Fernande. Nous trouvons là le personnel ordinaire de ces sortes d'établissements qui pullulent à Paris, à la barbe de la police : « joueurs de profession, joueurs de passion, et, comme l'a si bien dit M. E. Blavet, ceux qui vivent du jeu et ceux qui en meurent, fils de famille, aventuriers, anciens militaires, repris de justice, banqueroutiers, anciens magistrats, étrangers suspects, provinciaux naïfs, rentières, entremetteuses, petites bourgeoises, filles perdues, tous les âges, tous les sexes, tous les métiers..., une purée de vicieux. Voilà le tableau. Passons maintenant aux personnages : Brascassin, un Michel-Ange incompris, qui depuis vingt ans cisèle, *dans son cerveau*, une Ariane idéale; Maresquier, provincial qui a des vices, et les mène de temps en temps prendre l'air à Paris; Thomasseau, un ancien notaire, qui a rasé de si près la cour d'assises qu'il lui en reste comme un parfum de galères; un commis de magasin, qui vole son patron et qui joue ce qu'il vole; le commandeur don Ramire de Guatemala, dont les diamants jettent de tels feux, qu'à sa dernière campagne, séparé de son corps d'armée, il put, à la faveur de leur éclat, retrouver son chemin dans les ténèbres; Roqueville, le maître du logis, qui établit domicile chez la femme Sénéchal, par laquelle il se fait héberger, en secouant sans cesse devant ses yeux le spectre noir de la police. Les femmes qui fréquentent ce tripot sont en tous points dignes des hommes. Aussi est-on surpris de trouver dans cet horrible milieu Pommerol, une des gloires du jeune barreau, l'époux modèle d'une femme charmante, et Mme de La Roseraie, une femme du monde et du meilleur. Le premier, qui jadis a passé par les tables d'hôte, s'est pris d'une pitié tendre pour Fernande, la fille de la Sénéchal, et, avant de partir pour la Corse, où il va plaider une affaire, il a voulu revoir sa protégée. La seconde passait en voiture sur le boulevard; les chevaux s'arrêtent brusquement au milieu des cris... C'est une jeune fille qu'on relève presque sous les roues. Cette jeune fille est Fernande, et Mme de La Roseraie n'a voulu laisser à personne le soin de reconduire à la mère, dont elle ignore le triste métier, une jeune fille assez désespérée pour avoir tenté d'en finir par un suicide. Pommerol et Mme de La Roseraie se connaissent de longue date. Après s'être dit mutuellement quel hasard les avait fait se rencontrer, l'avocat raconte la triste odyssée de Fernande, cette fleur poussée entre deux pavés, cet ange égaré dans un enfer. La Sénéchal vient ensuite réciter pour la millième fois peut-être l'éternelle histoire de la femme sacrifiée : un mari brutal, ivrogne et perdu de dettes, qu'on rapporte un beau matin au logis la cervelle fracassée; les huissiers, la saisie, une enfant de six mois sur les bras et 50 francs dans la poche; la misère, les privations, l'hôpital, la prostitution, puis, quand l'âge est venu, le tripot. Mme de La Roseraie prend immédiatement un parti. Elle arrachera la mère et la fille à cette honteuse existence; mais elle est femme, partant curieuse, et, avant de quitter la maison, elle veut, à la faveur de son voile, voir comment les choses s'y passent. Pommerol l'engage à sortir. Les jeux s'installent; le baccarat est dans toute sa fureur. Tout à coup les chiens aboient. La police! s'écrie Roqueville, et en un clin d'œil, les tables se replient, les cartes disparaissent. Les hommes tirent un journal de leur poche; les femmes font de la tapisserie ou roucoulent des romances au piano. Mais ce n'était qu'une fausse alerte à la faveur de laquelle don Ramire, d'accord, sans doute, avec Roqueville, empoche le magot. Pourtant la présence de Pommerol et de Mme de La Roseraie commence à inquiéter les hôtes de la Sénéchal. « Quelle est cette femme? demande impérieusement Roqueville à Fernande. — Que vous importe? — Il m'importe si bien que vous allez tout à l'heure me le dire chez vous. Allez... je vous rejoins! — Pardon, je n'irai pas! — Une révolte? Nous verrons bien... Vous irez de gré ou de force. » Et il la prend brutalement par le bras. Fernande pousse un cri. Pommerol saute à la gorge de Roqueville : « De quoi vous mêlez-vous? hurle ce damné. Je ne peux donc pas parler tranquillement à ma maîtresse? » Tableau. Fernande s'évanouit. La Sénéchal montre le poing à Roqueville. Les salons se vident et le rideau tombe sur ces mots de Mme de La Roseraie : « Pauvre fille! je comprends maintenant pourquoi elle voulait mourir. »

Voilà le premier acte, sur lequel nous avons longuement insisté parce qu'il appartient tout entier à Sardou. On reconnaîtra, d'ailleurs, qu'à lui seul il suffirait à assurer le succès d'une pièce. Rarement on a apporté à la scène plus de vérité, plus d'énergie. L'auteur a déchiré brusquement le voile qui cache certaines existences interlopes. Le seul tort qu'il ait eu peut-être, c'est de placer son tripot à Montmartre. Il en existe aussi dans les riches faubourgs, et ceux-là ne sont pas les moins hideux. Ce que l'on est convenu d'appeler le monde compte des don Ramire et des Roqueville. L'habit diffère peut-être; l'ignominie est la même.

Mais revenons à la pièce, qui n'est plus dès à présent, sauf bien entendu la forme, que l'histoire de Mme La Pommeraye et du marquis des Arcis. Le lendemain du jour où Mme de La Roseraie et l'avocat Pommerol se sont rencontrés dans le tripot de la rue des Acacias, celui-ci amène chez Clotilde la Sénéchal et Fernande, et, avant de partir pour la Corse, il les recommande au bon cœur de leur protectrice. Le tripot est vendu. De ce passé honteux, il ne reste rien. La Sénéchal reprendra son nom véritable, et Fernande celui de Marguerite. La pauvre petite a failli, c'est vrai, mais par surprise, alors que sa mère était en prison et que, seule au logis, elle se trouvait à la merci d'un misérable. Puis il n'est pas de faute que n'expient le travail et le repentir. Fernande et sa mère travailleront, et, jusqu'à ce qu'elles aient pu trouver un gîte convenable, Clotilde leur offre, dans sa propre maison, un petit logement inoccupé, où les deux femmes s'installent sur l'heure.

Clotilde, on le voit, est indulgente pour les faiblesses des autres. Mais peut-être a-t-elle aussi besoin de se distraire d'un chagrin qui, peu à peu, l'envahit. Depuis trois ans, elle aime le marquis des Arcis, pour lequel elle s'est même un peu compromise. Longtemps elle a espéré qu'un jour ou l'autre un mariage arrangerait tout. Mais, depuis quelques jours, elle n'est pas sans éprouver certaines inquiétudes au sujet de la tendresse d'André. Ces craintes sont d'autant plus vives que celui-ci a prétexté un voyage dont Clotilde cherche en vain à reconnaître l'utilité. Tout semble lui présager une rupture, et elle n'attend qu'une occasion pour être fixée sur le point qui la préoccupe si fort. Cette occasion se présente bientôt. Le marquis revient. « Je ne vous aime plus comme autrefois, lui dit-elle; que ne remplaçons-nous l'amour par une bonne et franche amitié? » Le marquis tombe dans le piége; il accepte même avec tant de joie une solution qu'il n'avait osé proposer, que Mme de La Roseraie, offensée dans son amour et dans son orgueil, cherche une vengeance éclatante. Cette vengeance est toute prête. Le marquis rêve d'épouser une jeune fille pure et chaste. Son voyage n'était qu'un prétexte. Il voulait revoir une adorable fille qu'il avait entrevue un soir dans une loge au théâtre de Montmartre, puis à l'église, mais dont malheureusement il avait perdu la piste. Et comme il fait cet aveu à Clotilde, qui dissimule à peine sa rage, il aperçoit Fernande à la croisée. « La voilà, dit-il, et chez vous, dans votre maison. » Mme de La Roseraie a aussitôt conçu tout un plan qu'elle exécute avec une adresse machiavélique, et la voilà qui fait de Fernande le plus adorable portrait. C'est la fille d'un gentilhomme campagnard, mort d'un accident de chasse. En un mot, sans hésitation comme sans scrupule, elle jette dans les bras du marquis, comme une fiancée sainte, celle qui a vécu dans un tripot, qui a été la maîtresse d'un escroc et d'un chevalier d'industrie.